

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Sainte Anne - CFA ATKEAP - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Sainte Anne - CFA ATKEAP - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (28531)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Sainte Anne - CFA ATKEAP - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (28531)	Jury par défaut	Tous les candidats	11	49	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	critère quantitatif	progression des moyennes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	critère qualitatif	méthode de travail, capacité à l'oral, qualité de l'orthographe, qualité de l'expression en langue étrangère	Important
Savoir-être	savoir être	autonomie, capacité à s'investir, implication dans la formation, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, esprit d'équipe, esprit d'analyse, curiosité	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et formation	motivation pour la formation, connaissance des exigences et des débouchés de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	critère extra scolaire	engagement citoyen/associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités d'examen des voeux est assuré par les enseignants/formateurs réunis en commissions.

Celles-ci examinent les dossiers à partir des critères publiés sur leur fiche de présentation sur Parcoursup et établissent le classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Mettre en avant votre expérience professionnelle dans votre CV
2. Ne pas oublier vos activités extrascolaires.
3. Soigner votre lettre de motivation
4. Préparer vos choix
5. Remplir toutes les rubriques de Parcoursup
6. Renseigner correctement votre préférence

Signature :

Isabelle HUMBERT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Sainte Anne - CFA ATKEAP